

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 040_2021

Séance du vendredi 24 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le vendredi vingt-quatre septembre à dix-neuf heures trente ;

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Victor Dehaine, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 17 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; M. Clément WALBROU, Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, M. ROSKOSCHNY Maxime, M. Franky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Brigitte DELANNOY, Conseillers municipaux.

Étaient excusés :

Mme Catherine Willems ayant donné procuration à Mme Jocelyne DURUT,
Mme Domitille DENEUVILLE,
M. Bertrand TRINEL ayant donné procuration à Mme Brigitte Delannoy,

Secrétaire de séance : M. Eddy ROLIN.

Fin de la séance : 20h51

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : FONDS DE CONCOURS CCFL 2021 – SOLLICITATION AU TITRE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS.

VU :

Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5214-16 V ;

La délibération du conseil communautaire de la CCFL n°2021D130 en date du 29 juin 2021 ;

La CCFL s'est engagée sur la durée du mandat à soutenir les communes membres pour le financement de la réalisation ou le fonctionnement d'équipement pour un montant minimum par lot ou thématique de 10 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint ;

Et après avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité de :
(13 voix POUR)**

- **SOLLICITER** le fonds de concours de la CCFL pour la réalisation des investissements de la salle des fêtes Victor Dehaine soit le remplacement du four, le remplacement du lave-vaisselle, le remplacement du moteur de la hotte aspirante et le remplacement du compteur électrique du parking d'un montant total estimé à 30 000 € TTC ;
- **SOLLICITER** le fonds de concours de la CCFL pour la réalisation de l'aménagement piétonnier et la pose d'arbustes en sortie d'agglomération (CD916 vers Saint-Venant) d'un montant total estimé à 71 000 € TTC ;
- **SOLLICITER** le fonds de concours de la CCFL pour la démolition du bâtiment de l'ABCDAire pour un montant estimé à 15 000 € TTC ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

